



« Arrête de Pleurer Pénélope 3, la CGT dit Stop et alerte la direction « Warning » !

« Le PDG Mr Montjotin Hervé, le DRH Groupe Mr Botin Sebastien, font un cadeau de Noël en virant les assistantes de la filiale construction qui ont bossé pendant le covid. Objectif : fin de procédure de PSE au 31 décembre 2020 sous réserve de validation de l'inspection du travail ». Merci également aux spécialistes thermiciens, électriciens, CSPS et certains ingénieurs licenciés ou à qui l'on demande de partir en ruptures conventionnelles en sus du présent PSE (+30 dossiers).

Un PSE concernant les assistantes a été présenté dans la filiale construction pendant les vacances d'été, en pleine période de Covid19, avec des aides de l'Etat sur le chômage partiel et alors que ces mêmes assistantes ont été sollicitées pendant la crise sanitaire pour assurer le fonctionnement des agences et la facturation. Voilà les conditions de mise en œuvre de ce PSE, sans respect de la RSE et du dialogue social qui n'est plus.

La CGT ne peut que contester ces décisions anti sociales, qui génèrent des risques psychosociaux, du stress, de l'anxiété pour les salariés, avec des impacts sur l'emploi, et sur les conditions de travail de celles et ceux qui resteront.

Sur cette disposition, il est demandé un complément d'expertise des risques psychosociaux sur les impacts de ces licenciements mais également les impacts sur l'organisation et les conditions de travail des salariés de Socotec construction, ainsi que sur le report de la charge de travail pour ceux qui vont rester (Assistants, Directeurs, Ingénieurs...).

Sur le fond du PSE, nous rappelons à titre liminaire que la direction a déployé, pendant l'absence de représentants du personnel lors de la période de juin 2018 à février 2019, une multitude de projets et nouvelles technologies. La direction prétexte le raccordement de Defacto, RAPSOTEC v2, à Atlas qui expliqueraient aujourd'hui le plan de licenciement des assistantes à la filiale construction. C'est-à-dire environ un an après le plan de licenciement des assistantes de la filiale équipements. Sauf à dire que tous ces projets étaient prévus en amont dans les orientations stratégiques de l'entreprise dont les représentants n'ont pas été informés, ni depuis juin 2018, ni début 2019, car ces informations ne figuraient pas lors des consultations du CSE sur ce projet. Bien au contraire, la direction avait alors pour chaque projet, affirmé que celui-ci n'avait pas d'impact sur l'emploi et les conditions de travail. Cela interroge sur la loyauté des informations de la direction et la mise en place d'un dialogue social de qualité.

La CGT demande à la direction de formuler un synopsis qui présente l'ensemble des projets passés, en cours, et de ses impacts sur l'emploi et les conditions de travail aujourd'hui, dans un an, deux ans, trois ans pour l'ensemble des métiers et branches de la construction avec une véritable orientation stratégique, pas juste deux bouts de papiers.

Pour la CGT, le projet de plan de licenciement des assistantes est une bombe à retardement qui impactera fortement les agences de Socotec au national avec notamment une absence de raisonnement sur les petites et moyennes agences qui sont au cœur des régions et qui créent ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières.

Plus précisément, si la direction considère qu'une petite agence qui produit environ 1,1 million d'euros doit se doter d'une unique assistante, et que pour les agences de plus de 2,2 millions deux assistantes doivent rester, nous nous interrogeons sur les dernières décisions de la direction d'enlever davantage d'assistantes, qui sont le pilier de ces petites agences, tout comme les agences moyennes avec 2,2 millions ou la direction décide de baisser les ratios.

En s'attaquant ainsi au maillage national, la direction prend le risque de déséquilibrer l'ensemble de l'organisation de Socotec qui fait, a fait notre force et ce que nous sommes devenus aujourd'hui. Ainsi, le risque d'une mauvaise application de ce plan de licenciement avec ces manques de discernement, amènent a CGT à formuler une alerte sur les risques de démission des directeurs des petites agences, des ingénieurs, et donc par la même occasion prendre le risque de faire basculer irrémédiablement le fonctionnement du cœur de métier de la construction dans sa filiale. Ce qui interroge sur les motivations de la direction à déployer un tel plan au mépris du dialogue social, sans l'acceptation de tous les directeurs, des salariés, des membres des syndicats.

La CGT demande à la direction de laisser à minima une assistante dans les petites agences sur notamment, la base de 1,1 millions d'euros de chiffre d'affaires mais aussi, du nombre de dossiers en fonction du bassin d'emploi et des spécificités des clients, un équilibre doit être trouvé, une analyse fine de chaque région doit se faire au-delà du chiffre.

La CGT demande à la direction de laisser à minima deux assistantes dans les moyennes agences sur notamment, la base de 2,2 millions d'euros de chiffre mais aussi, du nombre de dossiers en fonction du bassin d'emploi et des spécificités des clients.

La CGT demande à la direction d'évaluer les impacts des départs des assistantes qui travaillent pour certaines avec les DRACS dans les régions, ou qui ont des postes particuliers, notamment dans les grandes agences.

Selon sa première analyse, la CGT demande à la direction de limiter sur les faits précités et de réduire le PSE présenté de 40 assistantes sur les 60 prévues sur la base de 179 assistantes concernées par ce plan. Le CSE demande à la direction, dans le cadre de ce projet, d'évaluer le potentiel de départs à la retraite pour les droits acquis, ceci afin d'éviter en sus de ce plan de licenciement, des impacts supplémentaires sur l'organisation du travail et l'emploi après ce PSE. Ce qui aurait pour conséquence d'aggraver encore plus les faits précités. Enfin, le PSE ne tient pas compte des CDD actuels, non comptabilisés dans le PSE, ce qui va générer des injonctions paradoxales chez les directeurs qui devront se passer de certains CDD qualifiés, formés, pour voir ensuite partir certaines assistantes à la retraite « la double peine ». Enfin, nous constatons que dans le cadre des documents du PSE, les budgets sont réajustés, ce qui n'est pas le cas des objectifs dans les régions pour maintenir la pression, la direction réajuste donc quand cela l'arrange...

Enfin, la CGT considère que le projet tel que présenté, formule un risque grave au fonctionnement global de la filiale contrôle construction et demande d'arrêter ce projet destructeur. Le CSE demande une information loyale sur ces orientations stratégiques avec les impacts réels et comprendre les motivations futures de la direction générale. A ce sujet, une information incomplète de la direction sur les orientations stratégiques en date du 23 septembre, a motivé une expertise de la part du CSE Construction, tout comme pour le Papripact.

La CGT ne partage pas toutes les positions d'autres organisations, sur le fait de négocier principalement un prix de départ plus important pour les assistantes, en se privant d'une véritable analyse des impacts dans le cadre des livres 1 et 2. De plus, la CGT considère qu'à ce stade des négociations et présentation non aboutie du plan de licenciement de la direction des assistantes, il est nécessaire de mieux comprendre et apprécier les impacts pour éviter que la chaîne de réaction ne se mette en place avec des impacts irréversibles qui mettront en danger la filiale construction, le cœur de métier de Socotec.

La CGT demande d'arrêter ces négociations « sur le prix de sortie uniquement », pour revenir sur le fond du dossier avec ses impacts et la manière de limiter la casse et conserver l'emploi en permettant un changement de poste de travail pour nos assistantes. La CGT demande à la direction de cesser cette nouvelle organisation et orientations, ou la disparition au sens propre de nos prérogatives de contrôle « Quantitatifs et Qualitatifs », en respect de la NFP 03 100, au détriment d'une politique de Mass Market, prenant de plus en plus le pas sur un métier de contrôle qui impose une responsabilité pénale des chargés d'affaires sur le terrain.

La CGT questionne sur la loyauté des orientations stratégiques, sauf à dire que la direction se dirigerait vers une future découpe de notre filiale construction avec une partie CTC, une autre CSPS, une autre avec une transformation de l'APB ? Mais pour aller où ? Mass Market, baisse de l'intérêt du travail, de son contenu, Risques Psychosociaux ? Plus encore, une introduction en bourse de SOCOTEC ? Ou la direction aurait considéré que le marché du contrôle technique en France était arrivé à son apogée et que le bas niveau du Mass Market suffirait à maintenir une rentabilité, et par ce biais, éloigner la France de sa vision stratégique en priorisant des pays étrangers comme l'Allemagne, l'Angleterre qui génèrent actuellement plus de cash qui vient alimenter une stratégie qui aujourd'hui n'est connue de personne ? Les tableaux simplistes présentés par notre direction ressemblent à de vieilles techniques américaines des années 1970 pour noyer le poisson. Quelle est la véritable stratégie ? Quelles sont les véritables orientations stratégiques ? Comment faire partager cette vision dans toute l'entreprise et éviter de creuser ce fossé comme dans le cadre de ce PSE maladroit qui doit être stoppé et repensé ceci afin d'éviter de tomber dans une spirale qui entrainera Socotec dans sa chute ?

« Malgré les réponses de Mr Montjotin et de la Direction Générale, le DRH Groupe, DRH filiale, le projet Pénélope décelé en début d'année par la CGT n'existerait pas, le mensonge est donc consommé, la confiance n'est plus, le dialogue social en berne, ce projet a été présenté aux managers en début d'année avec un premier objectif de 30 assistantes. Le projet Pénélope initié par la direction serait l'aboutissement des projets et de leurs impacts sur l'emploi et les conditions de travail, de logiciels comme New Rapsotec, De Facto, Facturation en centrale, éditique centralisée sur un portique internet avec rédaction des propositions. Ce qui va générer un impact direct sur l'emploi, une réduction à court terme des effectifs des assistantes. La CGT dit Stop et demande de revoir la totalité du projet car les impacts risquent de détruire à court ou moyen termes notre cœur de métier dans la filiale construction avec les conséquences financières désastreuses qui s'ensuivront. Impacts non partagés en Bretagne, Burn Out à Toulouse avec un manager qui se vante d'avoir licencié plus de 12 personnes sans se rendre compte qu'il s'est tiré douze balles dans le pied, démissions à Bordeaux avec un manager qui n'arrive plus à recruter, ne sont que les prémices de la descente aux enfers promise ».